

Le Premier Ministre

Paris, le 12 JAN. 2021

Madame la Députée,

Vous avez bien voulu me faire part de votre souhait que les sessions du Parlement européen soient maintenues à Strasbourg.

Je vous remercie pour votre lettre dont j'ai pris connaissance avec attention.

Le Gouvernement partage votre volonté de préserver la place de Strasbourg comme siège du Parlement européen. J'ai demandé au Président de cette institution à ce que les sessions s'y tiennent à nouveau au plus vite.

C'est dans cet esprit que la ville de Strasbourg, capitale européenne, sera centrale dans les événements de la présidence française de l'Union européenne qui aura lieu pendant le premier semestre 2022. Elle accueillera en particulier les moments les plus emblématiques de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

Soyez assurée de notre engagement et de notre fermeté pour préserver et développer encore la place de Strasbourg comme capitale européenne.

Je vous laisse le soin de porter la teneur de ma réponse à la connaissance des cosignataires de votre lettre.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de mes respectueux hommages.

Bien cordialement



Jean CASTEX

Madame Valérie BEAUVAIS
Députée de la Marne
Assemblée nationale
126 rue de de l'Université
75355 PARIS 07 SP